

Projet de terminal de conteneurs en eau profonde du Port de Québec  
**En écoute active, le Port apporte des bonifications significatives à Laurentia**

**Québec, le 6 avril 2021** — À l'occasion du dépôt de ses documents finaux à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC), le Port de Québec présentait aujourd'hui, dans le cadre d'un briefing technique, le sommaire des mesures d'atténuation et des bonifications significatives apportées au projet Laurentia. Résultat d'une écoute active du Port tout au long du plus récent processus de consultation mené depuis le mois de novembre 2020, l'étape actuelle s'inscrit dans l'esprit du processus d'amélioration continue mis en place depuis le début du projet grâce, notamment, à la contribution citoyenne.

**Le processus de consultations et rencontres avec les parties prenantes**

Le projet de terminal de conteneurs en eau profonde du Port de Québec a été l'objet d'un rapport provisoire présenté par l'Agence d'évaluation des impacts du Canada (AEIC) en novembre 2020. Cette étape a été suivie d'une période de consultations ouverte au public lors de laquelle les citoyens et les groupes d'intérêts ont pu présenter leurs commentaires quant à l'impact du futur terminal.

Depuis, le Port de Québec s'est affairé à analyser rigoureusement les 123 mémoires présentés afin de bien cerner les préoccupations et questionnements des parties prenantes impliquées et, ce faisant, d'aller à la rencontre de groupes citoyens et environnementaux, d'élus locaux de tous les paliers, ainsi que des Premières Nations. Ainsi, une quinzaine de rencontres ont été tenues entre janvier et mars 2021. Rappelons que ce processus de rencontre se poursuivra tout au long des mois à venir.

**Les principaux enjeux soulevés**

L'analyse étoffée et les rencontres effectuées ont permis de préciser plus en détail certains éléments liés aux quatre enjeux prioritaires aux yeux des parties prenantes et citoyens impliqués. Ceux-ci concernent respectivement les aspects liés aux émissions atmosphériques supplémentaires, aux écosystèmes et à la biodiversité du fleuve, aux nuisances de la circulation ainsi que la protection de la baie de Beauport.

**Les mesures d'atténuation proposées**

Dans ses documents finaux déposés à l'AEIC, le Port de Québec présente donc une quarantaine de mesures d'atténuation supplémentaires, ainsi que les éléments d'information expliquant la nature des bonifications importantes apportées au projet Laurentia. Ce faisant, le port répond concrètement à chacun des enjeux soulevés. Rappelons que lors du dépôt final de l'étude d'impact environnemental déposé par le Port de Québec en septembre 2020, quelque 350 mesures d'atténuation avaient déjà été présentées à l'AEIC.

Les principales mesures sont les suivantes :

### ***Critères stricts applicables en phase construction***

Afin de prévenir les impacts environnementaux de la phase de construction, le Port prévoit inclure de nombreux critères dans l'appel d'offres pour les consortiums qui déposeront une proposition pour la réalisation du projet .

Concernant la qualité de l'air, le Port exigera en grande majorité l'utilisation d'équipements lourds équipés de moteurs du groupe 4 -des équipements qui émettent beaucoup moins de contaminant et particules-, ainsi que l'option d'hybridation des camions interchantier qui permettra aux véhicules convertis, quand ils sont à l'arrêt, de permettre au système électrique de prendre le relais du moteur à essence pour faire fonctionner les équipements à bord, ce qui réduit la consommation de carburant, les émissions atmosphériques dont les GES.

Également, afin de limiter l'émission de poussière générée par le chantier de construction dans l'air des secteurs avoisinants, le Port s'assurera que le chantier soit arrosé et qu'il y ait épandage d'abat-poussière sur les surfaces de roulement des camions en fonction des conditions de chantier. Ces mesures seront adaptées en fonction de la nature des travaux et des conditions météorologiques. De plus, la surface de roulement sera partiellement et graduellement pavée au cours du déroulement des travaux. Les camions seront forcés de circuler à vitesse réduite sur le chantier et les équipements feront l'objet d'un nettoyage fréquent. Enfin, une surveillance bonifiée sera mise en place faisant appel à des technologies efficaces et tenant compte des conditions météorologiques pour ralentir la cadence des travaux, voire l'arrêt temporaire des travaux lorsque les risques pour la qualité de l'air des quartiers avoisinants seront accrus. Plus concrètement une technologie de détection par faisceaux lumineux (LIDAR) sera déployée pour prévenir tous risques de dépassements en fonction des conditions météorologiques changeantes. Finalement, le Port rendra les données sur la qualité de l'air disponibles au public via sa plateforme web ou par d'autres moyens qui seront discutés avec **le comité de suivi**.

Pour la protection de l'écosystème marin, le Port exigera par exemple des matériaux exempts de granulats de moins de 10 mm, le confinement par digues des travaux de remblayage et l'utilisation d'écrans bulles d'air pour limiter l'apport de matières en suspensions dans l'habitat du poisson. Le Port exigera également le respect d'une séquence de construction conforme à l'avis de Pêches et Océan Canada (2020) qui limitera les interventions en eau à l'extérieur des périodes de restrictions pour la protection du poisson.

En somme, le Port prendra toutes les mesures d'atténuation ciblées et un programme de surveillance et de suivi robuste permettra de s'assurer que le projet n'engendre aucun dépassement des normes ou critères applicables dans la communauté.

### ***Des bonifications également importantes en exploitation***

#### ***Électrification du quai***

Lors des escales au port, les navires utilisent généralement des génératrices au diesel pour s'alimenter en électricité. Laurentia prévoira l'électrification des quais qui permettra de brancher les navires en escale et d'éviter ainsi l'utilisation des génératrices des navires. En plus de réduire le bruit, cela engendrera une réduction de la pollution atmosphérique de NO<sub>2</sub>, et des émissions de GES estimées par rapport à l'utilisation d'un quai standard.

### ***Vers un transport terrestre plus efficace - Utilisation de locomotives plus efficace et électrification des camions***

Environ 90 % des conteneurs qui transiteront par Laurentia seront transportés par voie ferroviaire. Toutes les locomotives qui serviront à transporter les conteneurs entre le nouveau terminal et la cour de triage de Beauport seront du groupe 4, ce qui permettra de diminuer significativement les émissions atmosphériques. Le CN a aussi confirmé qu'un pourcentage significatif de locomotives intermodales en opération et qui circulent déjà au Québec sont du groupe 4. Cet effort du CN pour diminuer ses émissions et GES se poursuivra grâce à une motorisation plus efficace et par l'utilisation plus grande de biocarburant.

Le CN travaille actuellement avec le Port et d'autres partenaires publics et privés pour s'assurer de la faisabilité de mettre en place un premier service au Canada de locomotives électriques dans le secteur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Une fois la faisabilité confirmée, ce projet sera présenté publiquement dans tous ses détails.

Finalement, le Port travaille avec plusieurs partenaires comme COOP Carbone et Propulsion Québec pour électrifier une partie de la flotte de camions qui desservira le projet Laurentia, mais aussi pour analyser toutes les autres possibilités offertes en lien avec tous les camions et autres véhicules lourds desservant le Port de Québec.

### ***Carboneutralité du projet***

Le Port s'engage à réaliser un projet carboneutre autant dans la phase de construction que celle de l'exploitation. Afin d'y parvenir, plusieurs facteurs ont été considérés, notamment l'électrification des navires à quai (tel qu'expliqué plus haut), l'électrification ou l'hybridation des camions de transport routier et des équipements de construction grâce aux technologies innovantes et à l'utilisation de locomotives du groupe 4.

### ***Nouveau parc urbain dans le secteur de la baie de Beauport***

Le Port de Québec rappelle également son intention d'aménager un nouveau parc urbain dans le secteur de la baie de Beauport. Ce projet, d'une valeur estimée de plus de 2 M\$, sera réalisé en parallèle des travaux de Laurentia et sera mis à la disposition de la communauté dès 2024. Ainsi, le Port offrira de nouveaux espaces récréatifs pour les familles et les citoyens, en plus de planter plusieurs centaines d'arbres et arbustes pour verdir plus de quatre hectares de terrain de la zone récréotouristique, répondant de ce fait à la recommandation de la direction régionale de la santé publique d'améliorer la qualité de l'air des quartiers centraux par le verdissement de certains espaces tampons. Ce projet s'ajoute aux 7 millions déjà annoncés pour les améliorations des installations la Baie de Beauport.

### ***Fonds Laurentia dédié à contribuer au financement des organismes communautaires***

Le Port de Québec a également annoncé récemment la création d'un fonds destiné à contribuer au financement de projets d'organismes communautaires et sociaux présents dans les quartiers de La Cité-Limoilou. Ce fonds sera alimenté sur une base annuelle via les revenus générés par Laurentia. Le Port accordera une contribution minimale annuelle de 50 000 \$ par an et bonifiera ce montant en ajoutant 200 \$ par emplois directs générés par Laurentia, et ce, jusqu'à concurrence de 150 000 \$ par année. Il est prévu que Laurentia génère environ 500 emplois directs par an. Le fonds sera administré par un comité sur lequel siègeront, notamment, des citoyens des districts de La Cité-Limoilou, des représentants du domaine communautaire et des employés de l'APQ demeurant dans cet arrondissement.

## **Nouveau rapport et recommandations quant à la qualité de l'air**

En plus des travaux menés sur les mesures de mitigations possibles pour bonifier le projet, le Port de Québec a fait réaliser une étude plus détaillée sur l'état des risques sur la qualité de l'air liés à Laurentia. Les conclusions de cette nouvelle étude sont sans équivoque: la contribution du projet Laurentia peut être considérée comme non significative et négligeable aux risques pour la santé découlant des émissions atmosphériques de polluants gazeux et particulaires. Le rapport découlant de cette nouvelle étude recommande ainsi d'assurer l'échantillonnage périodique de l'air ambiant pour le NO<sub>2</sub> et les PM<sub>2.5</sub> afin de s'assurer que la contribution du projet Laurentia à la qualité de l'air demeure faible et, d'autre part, pour valider les prédictions du modèle de dispersion atmosphérique.

## ***Mise en place d'un comité de suivi de Laurentia et reddition de compte à l'AEIC***

Mesure phare proposée par le Port de Québec, le comité de suivi Laurentia permettra de créer un espace de dialogue et d'échanges pour les étapes de conception et de construction et ensuite pour la phase d'exploitation. Le comité favorisera les échanges autour de l'évolution de la conception du projet et de l'adaptation des mesures de surveillance selon les réalités rencontrées. Ce comité sera l'un des moyens privilégiés par l'APQ pour travailler avec la population, démontrer sa transparence et surtout contribuer à faire de Laurentia un meilleur projet. À l'instar du Port, le comité sera d'ailleurs invité à déposer à l'AEIC son propre rapport indépendant qui témoignera du respect des engagements du Port. Cette reddition de compte auprès de l'AEIC se poursuivra sur une période de 10 ans suite à l'ouverture du nouveau terminal.

## **Les appuis au projet Laurentia se renforcent**

Résultant de l'écoute active du Port de Québec et des nombreuses mesures d'atténuation proposées dans les derniers mois, le Port de Québec constate que l'appui envers le projet Laurentia s'est renforcé dans la grande région de Québec. En effet, les plus récents sondages menés sur le projet révélaient un appui s'élevant à 70 % au sein de la population ayant une opinion sur le projet.

En plus de l'appui populaire, le Port de Québec est fier d'avoir maintenu le dialogue avec plusieurs Premières Nations et de conserver, notamment, l'appui de la Nation huronne-wendat, présente dans la région de Québec. Le Grand Chef Rémy Vincent, récemment élu, a réitéré l'appui de la Nation envers le projet Laurentia, soulignant l'importance des efforts accordés à la protection de l'environnement et du potentiel économique du projet pour sa communauté.

Enfin, tel qu'annoncé en novembre 2020, ce sont plus de 188 villes et municipalités qui continuent d'appuyer Laurentia à travers la province de Québec. La majorité des MRC des régions du centre et de l'Est-du-Québec bénéficieraient en effet de gains de compétitivité importants dès la mise en service de Laurentia en 2024. Plus encore, le terminal de conteneurs Laurentia permettra l'élimination de sept millions de kilomètres de camionnage annuellement sur les routes du Québec uniquement, ce qui se traduira également par une réduction significative des émissions de GES.

## **Citations**

« Depuis le mois de novembre dernier, nous avons analysé les constats de l'AEIC, nous avons écouté les recommandations et nous sommes retournés vers la population environnante. Nous avons lu les 123 mémoires et les commentaires des parties prenantes et nous avons trouvé de nouveaux moyens de limiter encore davantage les impacts du projet. Notre réponse au rapport de l'AEIC est claire : nous présentons aujourd'hui un Laurentia bonifié et très solide en matière de respect de l'environnement. Laurentia sera un modèle de développement économique bien intégré à son milieu. Nous sommes vraiment fiers de déposer ce rapport. »

— Hugues Paris, directeur du projet Laurentia, Administration portuaire de Québec

## **À propos de Laurentia**

Grâce à un investissement conjoint de 775 M\$ de Hutchison Ports, du CN et du Port de Québec, Laurentia sera le terminal de conteneurs en eau profonde possédant les caractéristiques environnementales les plus vertes en Amérique du Nord. Il offrira l'accès le plus rapide et à meilleur coût aux marchés du continent nord-américain en ouvrant une nouvelle autoroute maritime entre l'Asie du Sud-est et le Port de Québec à compter de 2024.

Avec Laurentia, le Port de Québec cristallise sa vision stratégique du port de demain pour répondre aux nouveaux standards du transport maritime et à la tendance accélérée vers l'électrification des transports et des technologies. Créateur de 7 000 emplois directs, indirects et induits (équivalent de 1750 emplois temps plein/année) au Canada lors de sa construction de 2021 à 2024 et de plus de 1 000 emplois directs, hautement rémunérés, indirects et induits au Canada une fois en activité, Laurentia accroîtra et sécurisera la chaîne d'approvisionnement et d'exportation du Québec et du pays, alors que le transport maritime compte pour plus de 85 % des échanges commerciaux internationaux.

- 30 -

### **Source :**

Frédéric Lagacé  
Administration portuaire de Québec  
418-929-5031  
[frederic.lagace@portquebec.ca](mailto:frederic.lagace@portquebec.ca)

### **Pour information :**

Laurence Gagnon  
418-690-9716  
[infomedias@portquebec.ca](mailto:infomedias@portquebec.ca)

*Projet de Terminal de conteneurs du Port de Québec*

## Liste des principales mesures

### Qualité de l'air

#### En phase de construction

1. Utilisation d'équipements lourds munis de moteurs du groupe 4, nettement moins polluant
2. Option d'hybridation des camions interchantier
3. Mise en place de stations supplémentaires de suivi de la qualité de l'air
4. Mise en place d'une technologie à faisceaux lumineux appelée LiDAR
5. Mise en place de seuils d'intervention horaires durant les travaux
6. Publication des concentrations de toutes les émissions mesurées
7. Particules fines de moins de 10 mm éliminées des matériaux granulaires
8. Carboneutralité en construction

#### En phase d'exploitation

9. Utilisation d'équipements électriques ou hybrides pour manutentionner les conteneurs
10. Bâtiments alimentés en hydroélectricité et munis de panneaux solaires
11. Automatisation du terminal exigeant une grande propreté des surfaces et limitant les émissions de poussières
12. Électrification du quai pour l'alimentation des navires
13. Utilisation de locomotives sur le terminal propulsées par des moteurs du groupe 4 nettement moins polluants
14. Projet d'électrifier une partie de la flotte de camions
15. Confirmation technique de l'utilisation de locomotives électriques dans le secteur de La Cité-Limoilou
16. Plantation de plusieurs centaines d'arbres et arbustes pour verdir plus de quatre hectares (parc urbain)
17. Dépôt d'un plan global de diminution des GES et des autres émissions pour l'ensemble des activités du Port de Québec
18. Carboneutralité du terminal

## **Écosystème et biodiversité**

### **Bonification des méthodes de construction**

19. Utilisation de matériaux de remblayage et de remplissage d'une taille minimale de 10 mm
20. Confinement complet de la zone de remblayage
21. Utilisation de rideaux à bulles pour limiter l'apport des matières en suspension dans le milieu aquatique
22. Séquence de construction conforme à l'avis de Pêches et Océan Canada

### **Bonification du programme de compensation pour l'habitat du poisson**

23. Ratio positif de 1,4 hectare compensé pour 1 hectare d'empiètement du projet
24. Toutes les espèces de poisson valorisées sont compensées, y compris le bar rayé et les esturgeons jaune et noir

### **Gestion de la circulation**

25. Travail de concert avec le CN pour amener des mesures innovantes qui viendront diminuer les nuisances du train
26. Travail de concert avec le gouvernement pour rendre obligatoire une voie de contournement routière des quartiers centraux
27. Travail de concert avec des experts reconnus pour électrifier une partie de la flotte de camions d'ici la mise en opération du terminal

### **Protection des activités récréotouristiques de la baie de Beauport**

28. Confirmation du parc urbain (2 M\$) et autres investissements majeurs à la baie de Beauport (7 M\$)
29. Maintien des activités récréotouristiques durant la construction en toute sécurité

### **Autres mesures pour la communauté**

30. Mise en place du Comité de suivi dédié au projet Laurentia
31. Création d'un fonds dédié à contribuer aux activités menées par les organismes communautaires de La Cité-Limoilou
32. Bonification du site Web de Laurentia afin de créer une plateforme d'échanges citoyens